CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E2229** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2027**

ÉDITÉ LE **16/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2022
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS

Siret : **342 830 262** **00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 8201914

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250267

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250267

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **SARL CHAZEL**

45 GRANDE RUE GRAND RUE
07190 BEAUVENE

Téléphone : 04 75 29 40 02 **Fax :**
Portable : 06 28 18 13 11

Site Internet : http://sarl-chazel.fr
E-mail : contact@sarl-chazel.com

Responsabilité légale :
CHAZEL OPHÉLIE GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/02/2021
o Fenêtres de toit	04/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des combles perdus	04/02/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/11/2026 15:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.